



Frédérique ROLET
Secrétaire Générale du SNES-FSU

Odile CORDELIER
Secrétaire Nationale
Secteur international SNES-FSU

A **Augusto Espinosa Andrade**
Ministre de l'Éducation de la République de
l'Équateur
Quito
Équateur

Paris, le 25 août 2016

Objet : Contestation de la procédure de dissolution du syndicat d'enseignants UNE

Monsieur le Ministre,

Le SNES-FSU vous écrit afin de s'élever contre la procédure lancée par le ministère de l'Éducation dans le but de dissoudre le syndicat d'enseignants UNE (*Unión Nacional de Educadores*).

Plus tôt dans l'année, vous avez affirmé à l'Organisation internationale du Travail (OIT) que le décret n° 16 sur l'inscription des organisations à but non lucratif ne s'appliquait pas aux syndicats. Ce décret ne peut donc pas être invoqué dans ce cas.

Le SNES-FSU exhorte le gouvernement équatorien à interrompre la procédure judiciaire de dissolution à l'encontre de l'UNE, à respecter les droits fondamentaux des employé(e)s du secteur de l'éducation et de leurs organisations, ainsi qu'à respecter ses obligations internationales, en tant que signataire des Conventions n° 87 et 98 de l'OIT.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre considération la plus distinguée.

Frédérique ROLET

Odile CORDELIER